



Visite d'huissier à la demande des impôts

Par **domilass**, le **15/05/2013** à **14:43**

Bonjour,

Hier j'ai eu la visite d'un huissier dont je ne connais pas le nom. Il est déjà passé il y a 3 semaines mais j'ai refusé de lui ouvrir.

J'ai une importante dette d'impôt foncier, j'ai pris l'engagement avec ma trésorerie de lui régler 50 euros par mois par rapport à ma situation, je suis au RSA avec mon mari et mes 3 enfants. Il est donc venu avec 2 autres personnes qui ne m'ont pas été présenté, il y avait également un serrurier. J'ai ouvert avant que le serrurier ne fasse son travail (je suis dans un pavillon) et j'ai refermé la porte à clé derrière moi. L'huissier ne m'a présenté aucun document, je n'ai rien reçu de sa part par courrier.

Il m'a dit qu'il devait rentrer, je lui ai expliqué qu'un huissier pour une autre dette avait fait un pv de saisie en janvier 2010 et qu'un autre huissier avait fait un pv d'opposition sur saisie antérieure en juin 2010, il m'a dit que la saisie était caduque est ce vrai ?

Je lui ai dit que je revenais, j'ai refermé à clé derrière moi et ils sont partis sans rien laissé dans ma boîte aux lettres, je ne sais toujours pas son nom.

Est ce que je suis obligée de lui ouvrir ?

A t'il le droit de faire ce qu'il a fait ?

Merci de votre réponse

Amicalement

Dominique